

## Légalité-illégalité-légitimité

Léo HAMON

Légitimité-illégalité-légitimité, *Espoir* n°47, 1984

Cette Libération, ce retour de nos couleurs (celles de nos drapeaux et celles de nos uniformes) – ce défilé – tout cela s'était passé à la manière dont se réalise un rêve si souvent renouvelé que, l'attente ayant par avance usé la surprise, son avènement paraît à la fois fabuleux et naturel. Quatre ans durant, nous avons été des illégaux, non seulement par notre opposition au pouvoir installé... mais encore par la pratique courante, répétée, d'actes qui, détachés de leur contexte, seraient tombés sous le coup du droit commun : fabrication de faux papiers, sabotage, entraves à la communication..., etc., etc., et cette rébellion, cette sorte d'effervescence permanente qui étaient notre lot, étaient, en quelques semaines, parfois même en quelques jours, en quelques heures, devenues hiérarchie reconnue et obéissance consentie.

Il y avait eu ici — coup sur coup ou en même temps — acceptation pratiquement unanime et enthousiaste, par le pays, de ceux qui agissaient au nom du général de Gaulle pour le compte du gouvernement provisoire de la République française, et il y avait eu la manière dont les résistants eux-mêmes, acteurs les plus actifs, si l'on peut dire, avaient accepté de couler leur révolte dans le cadre de ces hiérarchies et dans la discipline de la légalité. Pour dire les choses d'un mot, comment tout avait-il pu se passer si bien ?

Dans les années écoulées, s'étaient accumulés, chez ceux qui allaient maintenant tenir les premiers rôles (comme aussi plus généralement dans le peuple de ce pays) souffrances, colères, rancune et discrédit d'autorités devenues synonymes de sujétion à l'ennemi, d'une autorité contre laquelle il était devenu licite, moral, courageux, de frauder... et de frapper, et parce que cette colère et ce discrédit s'enracinaient dans la souffrance des persécutés, la souffrance des familles de prisonniers, la souffrance d'un peuple rationné, sous-alimenté — au spectacle des riches du marché noir et de la collaboration — à la colère et au tourment s'ajoutait naturellement, comme toujours dans l'histoire, l'espoir d'une société renouvelée, d'un lendemain qui « chanterait », dans lesquels scandales et souffrances prendraient fin.

Comme toujours, l'épreuve amènerait chez ceux qui la subissaient, une sorte de millénarisme, l'attente d'un monde merveilleux d'où ces tares seraient disparues, le terme de son avènement était fixé : le moment où serait enfin chassé l'occupant (Michel Debré l'a très bien dit lors du colloque sur la Libération, organisé en 1975, par le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale : « La Libération a été une immense espérance, c'était l'ouverture vers un monde nouveau et si nous n'avions pas cru cela, comment aurions-nous assumé les risques du combat, comment les meilleurs d'entre nous auraient-ils résisté à la torture et marché héroïquement à la mort ? Comment croire que des hommes peuvent assumer la souffrance d'une guerre s'ils ne croient pas, à l'image des poilus de 1914, que c'est « la dernière des dernières..... »).

## L'Etat investi par les résistants

Comment cette mise en place des autorités de la Résistance s'est-elle faite : ce que j'ai eu l'occasion d'appeler « l'avènement des comités de libération » (car c'étaient eux qui partout faisaient surface) ? Ces hommes qui, surgissant de la clandestinité, n'avaient par définition aucune notoriété... qui brusquement, entraient dans les mairies, les préfectures et les ministères, sans uniforme, sans signe visible de leur investiture, étaient peu nombreux, dispersés — et il y avait encore, en beaucoup d'endroits, entre les collaborateurs et les forces organisées de l'ordre, de quoi tenir en échec ces inconnus qui venaient s'emparer du pouvoir — ils furent cependant accueillis avec joie par les agents en place comme par la population environnante.

Ni contestation ni doute sur leur investiture. Ce qui faisait notre autorité soudaine reconnue et acceptée... c'était, incontestablement, la délégation du général de Gaulle, dont nous étions accrédités. La solidarité avec les alliés vainqueurs, le fait d'être celui et ceux par lesquels les Français se retrouvaient au rang des vainqueurs... tout cela était pour de Gaulle une investiture suffisante... à quoi s'ajoutait le prestige de la Résistance soudain découverte par ceux-là mêmes qui, quelques années plus tôt, la considéraient avec ironie, voire avec la réprobation qui s'attache à des imprudents, risquant de tout casser... et qui, tout d'un coup, apparaissaient comme l'armée de ceux qui avaient eu raison, que l'événement avait justifiés et qui procuraient naturellement à tous leurs compatriotes, la fierté « d'avoir été du bon côté ».

Et tout cela était sans doute la légitimité de la Résistance... mais après tout, il n'y avait pas de titre breveté, de signe tangible, de lettre de mission ostensible, ceux qui venaient prendre possession des lieux n'étaient-ils pas des imposteurs ou des aventuriers ? Qui donc aurait pu trancher s'il s'était produit un heurt de prétentions, comme il en était survenu au cours de nos révolutions passées, quand deux cortèges se pressaient l'un et l'autre pour arriver le premier à l'hôtel de ville ?

En définitive, ce qui faisait notre légitimité et entraînait l'acceptation populaire — et même la soumission des collaborateurs qui reconnaissaient notre droit — c'était bien la délégation tacite du général de Gaulle, dont on nous créditaient : la référence à lui fut notre investiture.

Nous en avons bien conscience et quand tels de nos amis — membres des comités de libération qui prenaient possession des édifices publics — marquaient des réticences à l'égard du Général, leur volonté de poser des conditions, etc., je pensais tout le temps en moi-même — et je disais parfois — « Mais qu'est-ce donc qui justifie cette prétention ? Ils ne sont quelque chose que parce qu'on les considère comme l'émanation du général de Gaulle, comment pourraient-ils dès lors, prétendre lui opposer une situation dont il est le créateur ? »

« Au nom du gouvernement provisoire de la République française et pour le compte du comité parisien de libération, je prends possession de l'hôtel de ville », avais-je déclaré le matin du 20 août, lorsque s'étaient retrouvés, dans le bureau préfectoral qui est aujourd'hui le bureau du maire, une trentaine d'entre nous, un peu éberlués de l'aventure et ne comprenant pas l'itinéraire qu'ils avaient parcouru à travers les escaliers de l'hôtel de ville. J'avais alors improvisé la formule qui me paraissait traduire nos titres et notre mission, et à bien prendre,

elle répondait à la situation. J'agissais bien au nom du gouvernement provisoire de la République... et pour le compte de l'instance qui bénéficiait de cette investiture...

Mais il y avait dans cette légitimité, se posant sur chacun de nous, un mouvement complexe qui mérite d'être relevé. Si depuis le 18 juin 1940, le rôle personnel, historique du général de Gaulle lui avait créé un titre fulgurant à la gratitude et à la confiance des Français, d'aucuns pourtant — nos grands alliés eux-mêmes — avaient bien essayé de lui opposer une autre émanation de la France combattante, le général Giraud, par exemple. Dans nos journaux clandestins, par nos émissaires, par le bruit que nous avons suscité, jusque chez nos propres alliés, grâce à nos compatriotes amis à l'étranger... par la caution qu'avait apportée à de Gaulle l'engagement des plus éminents d'entre nous — et par les risques que nous assumions tous — nous avons confirmé, attesté l'investiture du général de Gaulle, la légitimité était alors pour une part, montée de nous vers lui pour « étoffer » son titre et achever de l'imposer.

C'était une légitimité ascendante. Et voici qu'à présent, c'était lui qui faisait notre légitimité, légitimité descendante qui venait se poser sur nous. L'avènement des comités de libération témoignait de ce processus singulier par lequel ceux qui avaient contribué, au risque de leur vie, à installer l'autorité du général de Gaulle, retrouvaient en une sorte de flux descendant ce qu'ils avaient contribué à élever vers lui.

J'ai retrouvé — en rédigeant ces pages — ce que j'écrivais dans « l'Aube » des 15 et 16 août 1946 pour le second anniversaire : « Entre le gouvernement qui revenait et la résistance intérieure qui se levait, s'instituait donc, comme un échange, des prestations mystiques et matérielles à la fois ».

C'est cet échange qui, en ce mois d'août 1944, a résolu le problème juridique et psychologique de la légitimité du pouvoir... nous fûmes des témoins (du général de Gaulle) comme il fut notre répondant. 38 ans plus tard, avec le recul que donne le temps écoulé, je « persiste et signe ».

## La discipline de la légalité

Ce surgissement d'autorités, de détenteurs de pouvoirs locaux, il allait s'ordonner avec une extraordinaire rapidité, la légitimité allait se couler en une légalité. « Nous étions davantage faits pour la contestation que pour la régulation », observai-je devant l'assemblée consultative provisoire. Et brusquement, tout cela se muait en construction d'une pyramide de normes, comme disent les juristes, d'une hiérarchie cohérente.

Sans doute tout avait été méticuleusement préparé, avec un soin significatif, avant la Libération ; l'ordonnance du 21 avril 1944 sur le rétablissement de la légalité républicaine avait tout prévu...

Des textes existaient, il n'y avait, pouvait-on dire, qu'à s'y référer. Des hommes avaient été désignés nominativement à des fonctions déterminées : commissaires de la République, préfets, sous-préfets, maires : ces hommes étaient sur place et devaient s'y tenir au péril de leur vie : certains sont tombés pour avoir été, avant la Libération, ceux qui devaient, dans

l'heure qui la suivrait, être les préfets et les maires de la liberté retrouvée... Et la minutie avec laquelle tout cela avait été préparé, programmé, réglé à l'avance, montrait suffisamment l'importance qui y était attachée. Par qui ? En premier lieu par le général de Gaulle lui-même... Ce souci de l'Etat tenait, chez lui, à la fois à une conception générale profonde, ancienne, du rôle de l'Etat dans l'histoire de la France, et d'une réflexion sur le présent, à commencer par sa propre destinée.

« Rien de grand en France ne s'est fait sans l'Etat », a dit à peu près le général de Gaulle, et sans doute avait-il acquis cette vision par la méditation de notre histoire, de son caractère volontaire, en particulier de l'action tenace, multi-séculaire, grâce à laquelle les rois de France et ceux qui les servaient avaient contribué à assembler les terres de nos provinces et à en faire le royaume : œuvre d'art, œuvre de l'Etat. Il avait donc hâte de rendre à la France un instrument de sa grandeur.

Or, le philosophe soldat, ainsi attaché au service de l'Etat, avait cru sa destinée marquée par un étrange paradoxe... il lui avait fallu prendre la tête d'un mouvement insurrectionnel de désobéissance. « Il fallait, dans l'esprit du général de Gaulle, une insurrection, à condition qu'elle se fasse dans l'ordre et qu'il pût en rester maître », avait dit très bien le colonel Delmas dans sa contribution au colloque sur la Libération de la France : « Les deux exigences étaient réelles et opposées à la fois », pouvais-je faire remarquer au même colloque. « L'insurrection était nécessaire pour affirmer la rupture avec Vichy et pour associer la France entière à sa libération ». C'était la phase ascendante de la légitimité, celle qui remontait de la base..., dans laquelle notre intransigeance, nos refus des conciliations et des compromis du premier Alger et notre confiance en l'homme du 18 juin, avaient contribué à créer la légitimité, une légitimité dont nous étions donc les co-auteurs et à cette phase légitimant il fallait l'insurrection comme une ultime et suprême épreuve d'authenticité.

Quand le Général écrivait « pas de libération nationale, sans insurrection nationale », il exprimait à la fois l'aspiration de la Résistance et la nécessité de son affirmation... Mais on voit par ce qui vient d'être rappelé, combien une exaltation de la désobéissance créatrice était contraire à sa vision naturelle de l'Etat : elle devait donc être contenue dans le temps, et on comprend qu'il ait estimé urgent que la France libérée se ressaisisse dans son Etat... « La France rassemblée sous l'autorité de l'Etat », avait-il écrit.

Le rétablissement de l'Etat pressait encore pour d'autres raisons, très actuelles celles-là, les unes extérieures à la France, les autres intérieures. A tout prix, il fallait que la France échappe à l'AMGOT et qu'elle fût un sujet de sa Libération, se régissant elle-même, et non pas un objet de la libération bénéficiant des cadeaux des autres, mais acceptant en contrepartie, leur tutelle. Dès lors, les actions se tenaient : il fallait à la fois se soulever et se battre contre l'ennemi et rétablir, aussitôt après, notre Etat.

C'est pour que la France fût ce sujet actif que nous avons combattu, qu'un bon nombre de nos camarades étaient tombés... et voici qu'à présent, de la même manière qu'hier, le sacrifice, les risques assumés avaient été les instruments et les titres de notre indépendance, c'était à présent notre ordre, notre discipline qui devenaient les nouveaux outils de la même action et cet appel aux exigences de l'indépendance française nous touchait naturellement.

## Le vertige de l'anarchie

« Nous ne sommes pas de trop en France pour refaire la France mutilée », avait dit le général de Gaulle le 31 décembre 1944, il y avait place pour le concours de tous, hors « une poignée » de traîtres...

Dans l'article déjà cité de 1946, j'écrivais : « L'insurrection nationale de 1944, à la différence des révolutions intérieures, ne fut pas une insurrection créant et imposant un nouveau gouvernement déjà reconnu en droit par la conscience nationale et occupant le pouvoir pour son compte.. Ceci aussi me paraît encore vrai aujourd'hui.

Il ne faut pas pour autant exagérer la facilité du rétablissement de la légalité ; s'il s'est fait très vite, miraculeusement vite, dans Paris et la région parisienne, dans certaines régions, par contre, l'effervescence, ailleurs l'anarchie, ont persisté assez longtemps : le signataire de ces lignes se souvient de s'être entretenu au mois d'octobre 1944 avec le ministre de l'Intérieur de l'époque, Adrien Tixier, et lui avoir entendu dire que son autorité réelle ne s'étendait pas à plus de la moitié des départements... qu'il n'y possédait pas le pouvoir de commandement, que l'autorité de l'Etat demeurait fictive dans un bon nombre de départements où les chefs FFI et particulièrement FTP entendaient bien n'en faire qu'à leur tête. Le retour à la légalité ne s'est donc pas opéré sans « frottements » et sans efforts, et plus d'un commissaire de la République a eu beaucoup à faire non seulement contre les scandaleuses invasions de prisons par des foules déchaînées (qui bien souvent d'ailleurs ne comportaient pas que des résistants de la première heure), mais encore contre bien d'autres manifestations d'une dilection dans l'anarchie... Mais ces désordres mêmes contribuaient à mettre un certain nombre d'entre nous, hésitants au début, à l'unisson d'un pays qui souhaitait un retour résolu à la légalité... et il n'est que juste de rendre hommage à ceux-là mêmes qui dans le Parti communiste (nous pensons en particulier à un homme comme Maurice Thorez), ont compris et traduit la nécessité patriotique d'un retour de l'Etat.

Ce choix de la priorité donnée à la reconstitution de l'Etat avait ses conséquences : Charles-Louis Foulon a fort bien pu parler de la Résistance sacrifiée à l'Etat unitaire... et de la hiérarchie de l'Etat préférée à celle des comités de libération.

## La mise au pas des CDL

Les résistants, considérant assez naturellement qu'ils étaient les combattants du premier jour, auraient préféré demeurer aux responsabilités de la gestion du pays libéré, comme ils avaient été aux responsabilités du combat.

Une autorité confiée aux CDL leur paraissait donc plus légitime — et mieux venue — qu'une autre non pas seulement justement parce qu'elle était la leur, mais aussi parce qu'ils pensaient que la sélection de la Résistance assurait la présence d'hommes capables de faire ce qui devrait être fait ; ils avaient donc davantage confiance en ceux qui avaient mené le combat...

Mais il est vrai que les comités de libération n'étaient pas à l'image du pays : en un temps où la population rurale était encore très importante, la plupart des membres des comités de libération étaient, pour des raisons pratiques, des citoyens ; d'autre part, c'était un fait, l'équilibre des tendances politiques à l'intérieur des CDL n'était pas le même que dans la masse du pays, et il fallait par conséquent choisir entre l'autorité la plus représentative du pays et une prépondérance durable de ce volontariat qu'avait été la Résistance. Jamais en pratique, les élites ne sont exactement à l'image de la masse... car (qu'on nous excuse de formuler cette évidence) celui qui s'engage dans un combat n'est pas à l'image de ceux qui attendent la victoire même s'ils la souhaitent, et toujours les qualités qui sélectionnent une élite sont, chez elle, distribuées autrement que chez ceux qui n'ont pas subi cette sélection.

En choisissant la hiérarchie de l'Etat, c'est-à-dire en invitant les comités de libération, une fois les autorités normales préfectorales, municipales, départementales réinstallées, à se cantonner dans un rôle de conseiller... on choisissait un rééquilibrage tenant le plus grand compte des majorités silencieuses (le mot n'était pas encore trouvé), plutôt qu'un système dans lequel l'influence eût été commandée essentiellement par le rôle tenu dans la période illégale. Non seulement les instances, la coloration générale de la Résistance étaient (c'est un fait) déboîtées à gauche par rapport au pays, mais encore la discipline, l'activité, le savoir-faire en clandestinité des communistes, leur avaient permis de prendre des positions importantes et nombreuses : ceux-là mêmes qui n'étaient pas communistes, étaient sensibles à ce qu'avait été l'héroïsme et l'efficacité de leurs compatriotes d'extrême-gauche et ce qui demeurait leur activité : mais c'est le destin de toutes les coalitions nouées dans un combat conjoint contre un ennemi commun d'être, aussitôt après la victoire, sollicitées par des dissociations profondes et rapides : l'histoire diplomatique des relations internationales en apporte maints témoignages... on les retrouve non moins naturellement dans l'histoire politique intérieure.

La Libération acquise, mais plus tard ceux qui s'éprouvaient plus proches d'autres idéologies se préoccupèrent de voir un parti qui n'était pas le leur, tenir, dans les instances de la Résistance, une place dont nous étions persuadés, à juste titre, qu'elle n'était pas celle que lui faisait l'opinion... comment, dès l'instant où la Résistance n'était pas unie, ceux qui s'estimaient désavantagés dans les comptages de la Résistance n'auraient-ils pas voulu le retour à des unités de mesure permettant à chacun de reprendre sa véritable importance démocratique ?

Si la Résistance est analysée comme une élite dans la masse de la population, on comprend que la domination de cette élite et la réalisation de sa volonté ne peuvent être obtenues si l'élite en cause est elle-même divisée : or, l'élite de la Résistance était incontestablement divisée de plusieurs manières, et notamment entre ceux qui gravitaient autour du PC et voulaient — ou acceptaient — qu'il joue un rôle directeur, et ceux qui ne voulaient pas lui concéder ce rôle... mais souhaitaient contenir une poussée communiste dont l'insistance multiforme nous agaçait plus qu'elle ne nous inquiétait (car nous ne croyions pas, et je ne crois pas aujourd'hui encore, à une tentative communiste de mainmise sur le pouvoir en 1944). Ces sentiments ont donc — eux aussi — encouragé le retour à une légalité plus représentative du pays.

## L'espoir d'une France neuve

Autre question pour cet anniversaire : la légitimité de la politique suivie. Incontestablement, la plupart d'entre nous attendaient à la Libération des réformes beaucoup plus profondes... la disparition du capitalisme, du pouvoir de l'argent, etc., une sorte de mélange de socialisme, de solidarité chrétienne et d'extrême liberté individuelle... et nous avons regretté que ce qui a été fait soit, en matière de réforme de structures, demeuré très en deçà de ce que nous attendions... pourquoi l'avons-nous accepté ?

J'exprimais, je crois, le sentiment profond parmi nous, en disant à l'assemblée consultative provisoire, dans un discours que Charles-Louis Foulon a retrouvé, « c'est tout de suite qu'il faut faire une France neuve ».

Au service de cette France neuve, on pouvait songer à l'action illégale et, après tout, les mouvements révolutionnaires en avaient souvent fait l'expérience — il est des réformes qui, si elles ne sont pas faites dans la chaleur, dans le feu de la victoire, ne sont plus faites ensuite, quand le reflux a commencé... (songeons par exemple au précédent de 1848).

Dans l'ensemble de la Résistance, il y avait plusieurs tendances moins conscientes et délibérées que vécues. Pour les uns, il fallait entretenir l'effervescence qui permettrait les réformes de fond nécessaires selon certains, ou encore — notamment pour le PC — la prise de positions qui serviraient dans les négociations futures. Pour d'autres, la restauration de l'Etat était la condition d'une réalisation convenable — et acceptable — des réformes de fond qu'il fallait désirer. J'ai été de ceux qui ont voulu que cette manière de faire fût suivie... d'autres qui ont d'abord refusé le choix que je faisais, l'ont quand même finalement accepté parce qu'à la réflexion, il leur est apparu qu'il n'y avait pas d'autre moyen de réaliser les réformes mêmes qu'ils considéraient comme nécessaires et souhaitables.

## Le temps du compromis

Est-il possible maintenant, de proposer un bilan équitable du retour de « l'Etat » ? Il devait nécessairement y avoir écart entre tout ce que nous souhaitions, ce que nous espérions et ce qui pouvait être fait et a été fait... d'où la nostalgie dont on a pu dire qu'elle était « à la mesure des illusions d'antan ». La Résistance devait, nous l'avons dit, nourrir un millénarisme... que la réalité allait décevoir comme toutes les réalités toujours déçoivent, d'une certaine manière, les espérances et les millénarismes qui voudraient les façonner...

Une telle déception est dans la nature des choses.

Mais à la déception que toujours le réel inflige à l'idéal, il fallait sans doute ajouter celle que le refus de l'extrémisme, la volonté de compromis, infligent aux hommes qui auraient, eux, voulu aller jusqu'au bout. Toujours la réalité est moins belle que le rêve et les meilleurs parmi les grands révolutionnaires - de 1793 en France ou de 1917-1920 en URSS - n'ont pas dû

manquer, s'ils ont conservé le sens critique, de penser « comme la République était belle sous l'Empire » ! Mais les insurgés de 1830 n'ont-ils pas eu, eux, de plus, le sentiment d'être sous une nouvelle monarchie ? La Résistance n'a-t-elle pas connu, indépendamment même de la désillusion qui est le destin fatal de tant d'espérances, le regret de voir le compromis en même temps que la réalité substitués à une volonté de bouleversement social aussi intransigeante que le refus naguère opposé à la collaboration ?

Le général de Gaulle, qui avait tout le pouvoir pendant les mois qui ont suivi la Libération, n'a point voulu, c'est un fait, employer ce temps pour réaliser ces réformes. A l'appui de cette attitude, il y avait sans doute chez lui, à la fois un scrupule et une stratégie : le scrupule lui faisait penser que, s'agissant de réformes profondes, il fallait que la France consultée normalement et démocratiquement, décidât elle-même de ce qu'elle voulait faire — ni plus ni moins — et qu'il n'était pas démocratique de la mettre devant le fait accompli de réformes irréversibles avant qu'elle n'ait dit si elle en voulait... D'autre part le Général... qui, certes, n'avait nullement cet attachement au droit de la propriété privée capitaliste qu'on prête aux bourgeois, avait cependant, nous semble-t-il, le sentiment que — dans un temps où les énergies devaient être tendues pour la reconstruction — ce n'était point le moment de se livrer à des expériences sociales. Et si nous-mêmes nous voulions une France neuve, une France libérée des servitudes et des dominations de l'argent, nous ne savions peut-être pas, beaucoup plus précisément, ce que nous voulions mettre à la place... nos idées étaient plus hardies et chaleureuses que précises.

Il faut aussi faire une observation de portée générale... les révolutions mêmes qui vont jusqu'au bout de leur course sont conduites à revenir ensuite en arrière... Léon Blum dans ses « Nouvelles Conversations avec Eckermann » prête à Goethe une méditation générale profondément vraie. La Révolution n'anticipe pas sur le cours de l'histoire et même quand elle dépasse la maturité d'un moment... l'évolution ramène ensuite les choses en arrière, c'est plus tard, seulement que sera reprise une part du terrain d'abord conquis et puis perdu : la révolution de 1789 est ainsi un bond prodigieux en avant ; mais il faudra un siècle pour que la France se fixe finalement à l'avancée des anticipations réalisées dans les années glorieuses... Or, ce va-et-vient qui est le lot des révolutions, n'a pas affecté autant les effets de la Libération et en 1944 des mutations ont été réalisées qui furent irréversibles.

### Des innovations positives

A l'intérieur des usines demeurées propriété privée, se sont établis de nouveaux équilibres sociaux devenus aujourd'hui si familiers qu'ils ne nous frappent plus, mais dont la nouveauté par rapport à l'avant-guerre apparaît bien à ceux qui connaissent quelque peu l'Histoire. Avons-nous perdu dans cette espèce d'échange qui s'est fait dans nos esprits entre le rétablissement de la légalité et l'attente des réformes profondes ? Nous avons probablement été un peu moins loin qu'on aurait pu aller...

Du moins, avons-nous consolidé ce sur quoi on n'est jamais revenu parce que nous avons donné à la France entière, y compris la France silencieuse, le temps de comprendre la légitimité des changements qu'il fallait opérer, tandis que nous essayons de mettre au point pour nous-mêmes les formules de ces changements.

La France a trouvé légitime l'avènement de la Résistance... parce que cette Résistance. avait conquis sa légitimité en rendant à la France son rang entre les vainqueurs ; telle quelle, la Résistance a voulu la légalité... parce que son chef a pensé — et que ses cadres ont compris — que le retour à la légalité était la condition de l'indépendance, et la Résistance elle-même a, malgré sa propension à la rébellion, trouvé légitime cette instauration de légalité qu'elle voulait : et pour lesquelles nous avons parlé de « la révolution par la loi ».

En fait, l'indépendance a été intégralement rétablie — et cela seul tenait du chef-d'œuvre sinon du miracle — le rang a été repris... autant qu'il se pouvait. La révolution rêvée plus encore que définie aura été, elle, moins rapide et complète que le retour de la loi. Mais pouvait-il, après tout, en être bien autrement sans que soient assumées aussi d'autres nuisances ?